REUNION DU 28 mars 2025
20h30

Membres Présents**:** ARNOULD Michel, BRAUSSEN Jean-Luc, BECKER Pascal, ARNOULD Laura, BOCK Pascal, JACOB Philippe, DOMINELLI Cosimo, TOULZA Chantal.

Membre Absent **:** SINDT Francis, SABIRON Gaëlle, ZANZANA Marie-Josée.

1. VOTE DES 3 TAUX COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal décide de maintenir les 3 taux communaux directs pour 2025 soit :

- 18,75 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 32,80 % pour la taxe foncière sur le non bâti
- 4,82 % pour la taxe d'habitation

2. BUDGET PRIMITIF 2025

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2025 équilibré à :

• 467 727.50 € en recettes et dépenses de fonctionnement
• 273 186.21 € en recettes et dépenses d'investissement

3. REMPLACEMENT CHAUDIERE MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise FRED ROBIN CHAUFFAGE d'Obervisse (Moselle), d'un montant de 8000 euros TTC, pour le remplacement de la chaudière de la mairie.

4. PROTECTION JURIDIQUE

Suite au recours auprès du tribunal administratif effectué par Mme SINDT Émilie concernant le refus de payer sa participation pour les travaux de viabilisation effectués rue de l'église, le conseil municipal autorise le maire à déclencher la protection juridique souscrite chez Groupama Grand-Est.

5. DEMANDE DE SUBVENTION ANS

Le Conseil Municipal charge le maire de faire une demande de subvention auprès de l'ANS (Agence Nationale du Sport), pour la création d'un terrain multisport. Les travaux prévus sont d'un montant de 66 648 euros HT.

6. ACHAT MOBILIER SALLE DES FÊTES

Le Conseil Municipal accepte le devis de la société SEDI équipement pour le remplacement des tables et des chaises de la salle des fêtes pour un montant de 10 429,66 euros HT.

LU ET APPROUVE :